

ÉDITOS

DES EXPERT.E.S

2025-2026



CRECQ
Conseil régional de
l'environnement
du Centre-du-Québec



Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec

UNE VISION RENOUVELÉE

Le CRECQ poursuit sa mission de protection de l'environnement en se dotant d'une vision stimulante et mobilisatrice qui fait écho aux préoccupations et aux aspirations de la collectivité.

MISSION

Mobiliser et soutenir les acteurs locaux et régionaux pour la protection de l'environnement par la concertation, l'échange des expertises et l'accompagnement.

VISION

Une région mobilisée et porteuse de solutions qui place la protection de l'environnement au coeur des décisions.

POSITIONNEMENT

Le CRECQ se positionne comme un acteur régional clé en concertation et en accompagnement pour la protection de l'environnement en s'appuyant sur l'échange des expertises et les connaissances scientifiques.

DES VALEURS PORTEUSES



Respect



Innovation



Collaboration



Engagement



Confiance



Projets et services offerts par le CRECQ

MILIEUX NATURELS



Espèces exotiques envahissantes
Aménagements agricoles
Restauration
Conservation des milieux naturels

CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Mobilité durable
Verdissement urbain
Analyse des risques liés aux changements climatiques
Gestion des matières résiduelles

MATIÈRES RÉSIDUELLES



Événement écoresponsable
Forum et formation

TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE



Mandat de concertation
Gestion de programmes

Mot du président

À l'occasion du Jour de la Terre, c'est avec une profonde fierté que je vous présente la nouvelle édition de la revue des Éditos des Experts. Chacun de ces textes témoignent d'un même élan l'espoir de toujours mieux comprendre et de protéger notre territoire pour qu'il demeure vivant, résilient et accueillant pour les générations à venir.

Dans un contexte où les défis climatiques, sociaux et économiques s'entrecroisent, notre région a plus que jamais besoin d'idées fortes, de collaborations audacieuses et d'une vision commune. Cette revue s'inscrit précisément dans cet esprit : offrir un lieu de réflexion où les savoirs se croisent, où les solutions émergent et où l'on nourrit l'espoir par l'action.

Je tiens à remercier chaleureusement les spécialistes, partenaires et collaborateurs qui ont contribué à cette édition. Leur expertise éclaire nos enjeux actuels, mais surtout, elle nous inspire collectivement. Elle nous rappelle que chaque avancée, aussi modeste soit-elle, participe à bâtir un Centre-du-Québec plus durable.

Je vous invite, en tournant les pages de cette revue, à vous laisser porter par la richesse des perspectives qui y sont rassemblées. Puissent-elles nourrir vos réflexions!

Bonne lecture et bonne Journée de la Terre.

Guy Larochelle

Président par intérim

Conseil d'administration CRECQ



Mot de la direction

Et si l'environnement cessait d'être perçu uniquement comme un enjeu à gérer... pour devenir un véritable levier de prévention?

Prévenir les inondations en redonnant de l'espace aux milieux humides. Prévenir les impacts des changements climatiques en misant sur la nature en ville. Prévenir les pertes de biodiversité en accompagnant mieux les décisions, dès leur conception. Partout autour de nous, l'environnement s'impose aujourd'hui comme une ligne de front essentielle : celle où l'on agit en amont, avant que les crises ne s'installent.

La bonne nouvelle, c'est que des solutions existent. Mieux encore : elles sont déjà à l'œuvre, ici même, au Centre-du-Québec et ailleurs au Québec. Des municipalités qui innovent, des organisations qui osent, des citoyennes et citoyens qui s'engagent, des expert-es qui partagent leurs connaissances avec générosité. Ces personnes inspirantes nous rappellent que la transition écologique n'est pas une idée abstraite, mais une réalité qui se construit, pas à pas, sur le terrain.

Au CRECQ, nous croyons profondément à la force de la concertation et à la puissance de l'action préventive. Accompagner, outiller, mettre en relation, éclairer les choix : c'est ainsi que nous contribuons à faire de l'environnement un réflexe, et non une contrainte. Un réflexe qui protège nos milieux, mais aussi notre qualité de vie, notre santé et notre avenir collectif.

Cette nouvelle édition des Éditos se veut un espace de réflexion, d'inspiration et de mobilisation. Vous y découvrirez des points de vue engagés, ancrés dans la science et l'expérience, portés par des voix d'ici et d'ailleurs qui démontrent qu'agir autrement est non seulement possible, mais nécessaire.

Parce que prévenir, c'est choisir d'agir maintenant. Et parce que l'environnement, plus que jamais, fait partie des solutions.

Bonne lecture,

Andréanne Blais
Directrice générale
CRECQ



Mot du partenaire

Voilà la troisième année que le Conseil central du Cœur du Québec — CSN s'associe avec le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) pour la publication de sa revue annuelle. Et pour cause, les questions environnementales représentent une occasion collective de bâtir un avenir plus sain, plus juste et plus durable pour les travailleuses, les travailleurs, bien sûr, mais aussi (surtout ?) pour l'ensemble de la société. Forte de centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs, la Confédération des syndicats nationaux, la CSN, dont le Conseil central du Cœur du Québec — CSN est le bras régional, est une force collective capable d'influencer les choix économiques, sociaux et politiques qui façonnent notre avenir.

Pour nous, l'environnement n'est pas un enjeu abstrait : il touche directement la santé, les emplois, les services publics et la qualité de vie dans nos communautés. La transition écologique que nous vivons est donc une occasion unique de transformer notre société dans un sens plus juste et plus solidaire.

La CSN croit que ce changement doit se faire avec et pour les travailleuses et travailleurs en créant des emplois durables, en améliorant les conditions de travail et en renforçant l'économie locale. Ensemble, nous pouvons orienter les investissements, soutenir des pratiques responsables et exiger des décisions qui servent le bien commun.

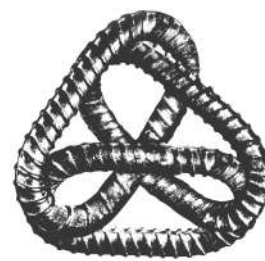
En s'engageant sur les enjeux environnementaux, la CSN agit concrètement pour protéger le présent et préparer l'avenir. Par la mobilisation, la solidarité et l'action collective, elle démontre qu'un autre modèle de développement est possible — un modèle où les travailleuses et travailleurs sont au cœur des solutions et où notre pouvoir collectif devient un moteur de changement positif.

Solidarité !

Guy Croteau

Vice-président

Conseil Central Cœur-du-Québec - CSN



CSN

CONSEIL CENTRAL DU

Coeur

DU QUÉBEC

Pour en connaître davantage sur les liens entre la CSN et les enjeux environnementaux, prenez le temps de remplir notre questionnaire ludique !



<https://forms.cloud.microsoft/r/JmiSe4YRdz?origin=lprLink>

Table des matières

Le CRECQ	1
Mot du président	3
Mot de la direction	4
Mot du partenaire	5

Les Édits des experts 2025-2026

Sylvio Demers , Géomorphologue, Rivières	7
Marie-Janick Robitaille , Professionnelle de recherche, département de géographie, Université Laval	10
Bert Klein , Ph.D. Biologiste	12
Camille Cloutier , Avocate, Centre québécois du droit de l'environnement	14
Francis Gauthier , Conseiller en environnement et en développement durable, AgriRÉCUP	16
Marie Chartier , M.Sc. Urbanisme, Coordinatrice de projets, Rues Principales	18
Jade Larochelle , Agente de sensibilisation et de communication en gestion des matières résiduelles, MRC d'Arthabaska	20
Alexandra Laplante Tompkins , Coordinatrice marketing, LOOP Mission	22
Isabelle Dupuy , Co-proprétaire de la boutique Ferment et directrice générale du Ferment Fest Mtl.	24
Jean-François Martel , biologiste, M. Sc. Eau, MBA, directeur général, RAPPEL	26
Carline Ghazal , conseillère stratégique au Bureau du développement durable, Ville de Victoriaville	28
Marie-Andrée Tougas-Tellier , Chargée de projets – Responsable de l'Initiative québécoise Corridors écologiques (IQCÉ) et Joël Bonin , Vice-président associé - région du Québec, Conservation de la nature Canada	30

Idéatrice et mentore
Andréanne Blais

Montage et conception graphique
Marie-Claude Lavigne
Rachel Yergeau

Notez que pour avoir accès à l'ensemble des références bibliographiques des Édits, on vous invite à consulter leur version web au www.crecq.qc.ca.

L'ÉDITO DE L'EXPERT



Sylvio Demers
Géomorphologue, Rivières



« On s'en fout de la salamandre pourpre! »,
dit le géomorphologue.

C'est vraiment ce qui a été dit par un géomorphologue sur le terrain, à la question de savoir si la salamandre pourpre allait pouvoir franchir les obstacles engendrés par des structures de bois mort ancrées sur la rivière Daneau (b- dans la figure).

Malaise.

« Mais qu'est-ce qu'il lui prend de dire ça? », doit penser, à juste titre, le biologiste qui l'écoute, un peu pantois.

Ce petit échange, court et viscéral, révèle le gouffre conceptuel qui sépare souvent les points de vue disciplinaires. Mais pas irréconciliables, heureusement.

Reculons un peu. Voici un bref rappel de ce qui a marqué la gestion de cours d'eau au Québec dans les dernières années, du moins sous la loupe de la géomorphologie, afin de recadrer cet échange et parvenir à réconcilier les points de vue.



Épisode 1 – le command and control

À l'ère du command and control, pré-2010, nous limitons au mieux les inconvénients provoqués par les soubresauts dynamiques des cours d'eau que nous avons longtemps cherché à maîtriser et instrumentaliser à diverses fins.

L'homme est roi et les rivières sont servantes.



Épisode 2 – les rivières libérées

En 2014, il y a eu la diffusion du concept d'espace de liberté : les cours d'eau sont naturellement dynamiques, ça coûte cher de les en empêcher et ça nous dessert du point de vue écologique. Cet argumentaire a résonné fort, appuyé par plusieurs sinistres notoires en 2017 et en 2019, qui ont illustré brillamment les failles d'un système de gestion axé sur le command and control.

Mais, la résonance du concept d'espace de liberté est encore plus profonde et dépasse les seuls enjeux d'aménagement du territoire. Sous-entendus, les cours d'eau sont mieux laissés à eux-mêmes. Laissons-leur plus d'espace pour évoluer, se réparer même, par le biais des processus naturels. Le processus d'érosion est soudainement catapulté dans la cour des gentils. Avec lui, le recrutement, le transport et le dépôt des sédiments et du bois sont également réhabilités. Message : les rivières sont autonomes, arrêtons de nous en mêler!

Épisode 3 – la restauration par les processus : de l'eau, des sédiments, du bois, de l'espace et du temps

Propulsée par le nouveau PRCMHH, l'ère de la restauration s'implante peu à peu au Québec. Dorénavant, il ne nous faut pas seulement laisser faire, il nous faut parfois assister proactivement la guérison des cours d'eau vers un meilleur état de santé.

De fait, les cours d'eau dégradés sont peu appétissants pour le vivant, par la surabondance des processus d'érosion et du manque de connectivité avec des espaces riverains rendus inaccessibles.

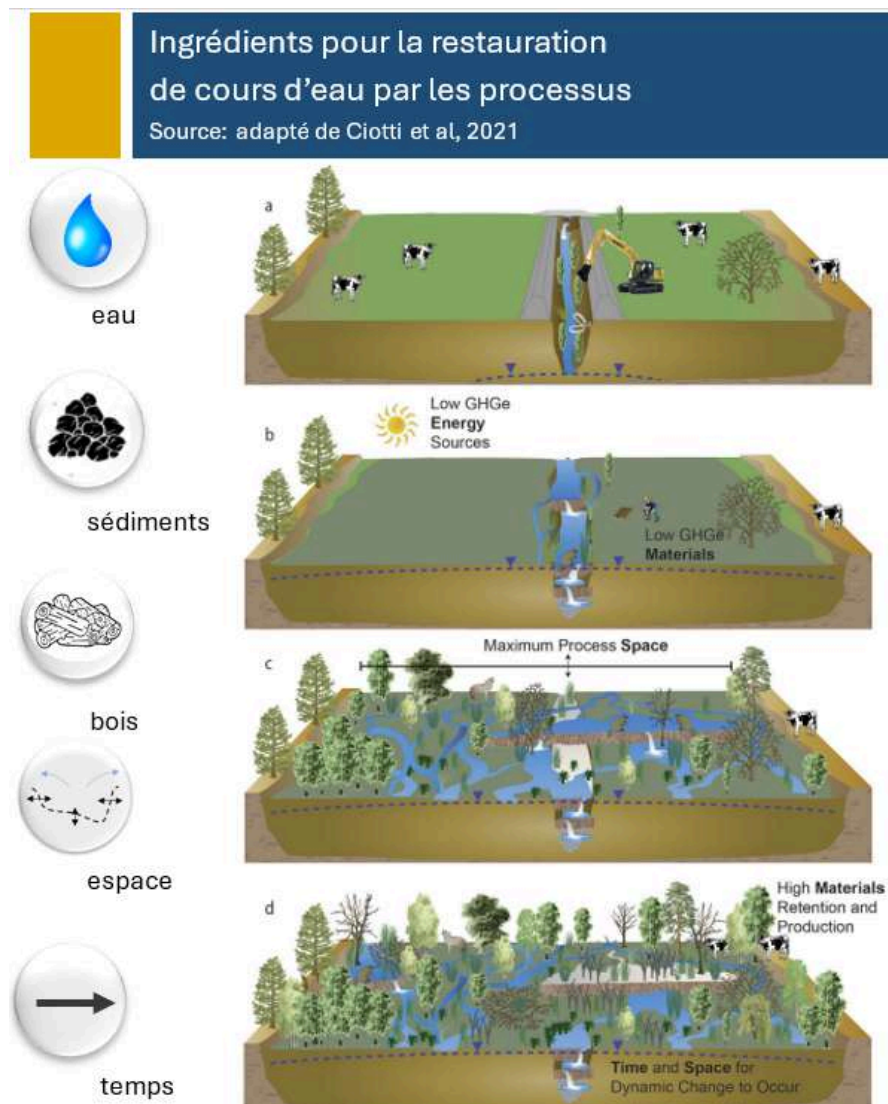
Le laisser-faire apparait désormais comme une avenue un peu simpliste; il réduit les moyens dont nous disposons pour intervenir de façon positive pour la réhabilitation des milieux hydriques.

Par une connaissance des causes de sa dégradation et une vision claire de son potentiel, il faut outiller le cours d'eau afin de l'amener à mieux se réparer par lui-même. Les structures de bois morts sont désormais reconnues comme l'un des ingrédients essentiels pour maintenir ou rétablir la connectivité avec les espaces riverains. La liste des ingrédients est courte, mais chacun d'eux compte : l'eau, les sédiments, le bois, l'espace et le temps.

Évidemment, la salamandre pourpre, on ne s'en fout pas. C'est pour elle, comme pour les autres espèces vivantes, que les milieux hydriques doivent être préservés et restaurés. L'érosion des berges et la présence de bois ne doivent pas être perçues comme des agents de destruction ou des infranchissables, mais bien les piliers qui préservent et entretiennent la qualité des habitats.

C'est ce que j'aurais dû répondre, ce jour-là sur le terrain, plutôt que de dire qu'on se fout de la salamandre pourpre.

Mea culpa.



L'ÉDITO DE L'EXPERTE



Marie-Janick Robitaille

*Professionnelle de recherche,
département de géographie, Université Laval*



Sous le soleil brûlant : vulnérabilité et exposition aux vagues de chaleur

Quand on pense au Canada, la première chose qui nous vient en tête n'est certainement pas la chaleur accablante. Pourtant, alors que le climat mondial continue de changer, les événements météorologiques extrêmes deviennent de plus en plus fréquents, plus longs et plus intenses un peu partout au pays et parmi ceux-ci; les vagues de chaleur. Dans plusieurs régions canadiennes, où les étés sont déjà chauds, la fréquence croissante et la sévérité des vagues de chaleur posent un défi sérieux sur la santé de la population, alors que la chaleur accablante est associée à une augmentation de la mortalité et de nombreux problèmes de santé.



Qui sont les populations les plus vulnérables?

Bien que les températures élevées affectent la majorité des gens, la vulnérabilité de la population fluctue au fil du temps et de l'emplacement, ce qui entraîne un risque accru pour certains groupes. On pense ici notamment aux personnes âgées, aux jeunes enfants, aux personnes souffrant de maladies chroniques, aux personnes travaillant à l'extérieur et aux personnes vivant seules ou en situation de précarité.

Bien entendu, les impacts des vagues de chaleur sur la santé et le bien-être des populations dépendent en grande partie de la capacité des individus à accéder à des ressources, notamment un logement adéquat et à la qualité de leur filet social. Il ne faut donc pas hésiter à vérifier que nos proches et voisins les plus vulnérables se portent bien lors des journées très chaudes.

Qu'est-ce qui exacerbe la problématique des vagues de chaleur?

En milieu urbain, le phénomène des îlots de chaleur aggrave la situation, alors que la différence de température que l'on peut observer entre certains secteurs de la ville comme les aires de stationnement asphaltées et les milieux naturels en périphérie peut atteindre plusieurs degrés Celsius lors d'une vague de chaleur. C'est problématique puisqu'en 2021 c'est près du trois quarts de la population qui vivait dans l'un des grands centres urbains du Canada.

Parallèlement, la population est vieillissante au pays. Selon les dernières données du recensement de 2021, la proportion de la population canadienne âgée de 65 ans et plus était d'environ 18,1 % et cette proportion devrait continuer d'augmenter dans les prochaines années pour atteindre près de 25 % d'ici 2031. Les personnes âgées sont plus sensibles en raison de leur capacité réduite à réguler leur température corporelle et de leur état de santé généralement plus fragile.

Finalement, le climat va continuer de se réchauffer au cours des prochaines années, alors que d'ici 2050, pour certaines régions du pays, le nombre de jours où la température atteindra 30°C ou plus pourrait doubler.

Vulnérabilité des écosystèmes naturels

La chaleur accablante ne se contente pas de menacer la santé humaine, mais elle exerce également une pression sur les écosystèmes fragiles. Les températures élevées peuvent intensifier la sécheresse en augmentant l'évaporation de l'eau. Ces conditions favorisent également la propagation des feux de forêt, impactant la qualité de l'air, ce qui, combiné aux vagues de chaleur, a des effets délétères sur les humains.

Peut-on agir face aux vagues de chaleur?

Face à l'augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la durée des vagues de chaleur, il devient crucial de veiller sur les populations les plus vulnérables. Les vagues de chaleur ne sont pas seulement un phénomène météorologique, mais également un révélateur des inégalités sociales et environnementales. Les actions immédiates visant à renforcer la résilience communautaire, à adapter les infrastructures urbaines et à promouvoir des pratiques de prévention sont essentielles pour protéger la santé publique et les milieux naturels.

Pour en apprendre davantage :
<https://vaguesdechaleur.ffgg.ulaval.ca/>



L'ÉDITO DE L'EXPERT



Bert Klein

Ph.D. Biologiste



Contrôle des moustiques dans un contexte de déclin de la biodiversité

Les insectes piqueurs, dont les moustiques et les mouches noires, sont un groupe d'insectes mal aimé. Heureusement, chez nous au Québec, ces insectes ne sont pas dangereux, comme dans les tropiques, où ils transmettent tant de maladies. Seules les femelles piquent pour fournir assez des protéines aux œufs et aux larves. Par ailleurs, ce ne sont pas toutes les espèces qui ont besoin de cet apport sanguin. Les mâles et les femelles se nourrissent principalement du nectar des fleurs. Ainsi, la majorité des insectes piqueurs considérés des nuisances chez nous ne nuisent pas vraiment.



Certainement, quand elles nous ont repérés, les femelles qui piquent nous dérangent. Notre première réaction est généralement de les éliminer et l'industrie d'agrochimie nous propose de le faire avec le biopesticide *Bacillus thuringiensis israelensis* (Bti). Comparé avec des pesticides chimiques, comme le DDT, qui affectent à peu près tous les organismes vivants, le Bti est considéré comme très sélectif. Cela dit, même s'il est biologique, le Bti demeure un pesticide! Il ne tue pas que des insectes piqueurs dérangeants, mais aussi d'autres insectes, comme les chironomes, qui ressemblent beaucoup aux moustiques et qui vivent dans les mêmes habitats que ces derniers. Ces chironomes sont souvent beaucoup plus abondants que les moustiques et les mouches noires.

Au printemps, quand les hirondelles et les chauves-souris arrivent, la seule nourriture disponible provient des insectes qui émergent des plans d'eau. Ces insectes émergents sont d'une qualité de supérieure comparée aux insectes terrestres. Par conséquent, si l'on élimine les insectes piqueurs et les chironomes à l'échelle des milieux humides, on risque de réduire non seulement la quantité, mais aussi la qualité de nourriture des oiseaux insectivores aériens et des autres carnivores, et ce, pendant la période de reproduction. Cela peut avoir un impact négatif sur le succès de reproduction des hirondelles notamment, comme observé en France, mais également sur l'abondance d'autres organismes, tels la sauvagine, les chauves-souris, les araignées, les libellules, etc.

Depuis plusieurs décennies nous assistons à un déclin important de l'abondance et de la diversité des insectes ainsi que des oiseaux insectivores aériens. Le Bti n'aide pas à cette situation : il modifie la communauté des insectes émergents en favorisant les espèces moins sensibles à ce pesticide. Comme les autres formes de *Bacillus thuringiensis*, le Bti contient des toxines antibactériennes, qui modifient le microbiote des amphibiens et d'autres organismes. Ce microbiote joue un rôle important dans la défense des organismes contre des pathogènes, incluant le Bti, et la protection immunitaire.



De plus, les spores de Bti restent présentes dans les sédiments et leur nombre augmente après chaque épandage, mais pas nécessairement d'une année à l'autre. Au printemps, même avant le premier épandage, ces spores peuvent être ingérées par des chironomes et d'autres organismes, et les tuer. Par la suite, les bactéries vont sporuler de nouveau; ainsi, il y a un recyclage de Bti dans ces sites.

Une récente méta-analyse combinant plus de 1700 études sur les impacts des pesticides, y compris les biopesticides, montre que, peu importe qu'il s'agisse d'études en laboratoire ou dans la nature, les pesticides affectent les espèces non ciblées.

Tous ces éléments affectent le fonctionnement de l'écosystème et de la biodiversité. Le Bti n'est pas le seul responsable, mais il vient s'ajouter aux nombreux facteurs qui modifient l'environnement!

PS : Au cours des dernières années avant ma retraite, j'ai travaillé à l'élaboration d'une revue de littérature sur les impacts directs, indirects et cumulatifs de l'utilisation du *Bacillus thuringiensis israelensis* (Bti) et du *Lysinibacillus (Bacillus) sphaericus* (Ls, Bsph) pour le contrôle d'insectes piqueurs sur des espèces non ciblées, les réseaux trophiques et les écosystèmes; vous y trouverez de plus amples informations sur le sujet.

L'ÉDITO DE L'EXPERTE



Camille Cloutier

*Avocate,
Centre québécois du droit de l'environnement*



La réglementation pour décarboner les bâtiments au Québec : où en sommes-nous ?

Au Québec, le chauffage des bâtiments est responsable d'environ 10% des émissions de gaz à effet de serre (GES). Ce phénomène est largement dû à l'utilisation des combustibles fossiles dans les systèmes de chauffage, notamment le gaz naturel et le mazout. C'est pourquoi la « décarbonation des bâtiments » est une priorité de l'action climatique.

Où en sommes-nous aujourd'hui? Quelles sont les prochaines étapes attendues? Voici plus de détails sur l'évolution du cadre juridique.

En 2020, le gouvernement du Québec adopte le Plan pour une économie verte 2030, qui se veut une feuille de route pour la lutte contre les changements climatiques.

Concernant les émissions de GES des bâtiments, il est question d'éliminer le chauffage au mazout, « deconvertir partiellement » le recours au gaz naturel vers l'électricité et de miser sur l'injection de gaz naturel renouvelable (GNR) dans le réseau de distribution.

Qu'est-ce que le GNR?

Le GNR est un gaz naturel qui, comme le gaz naturel traditionnel, est composé essentiellement de méthane et émet des GES lors de sa combustion. Il se distingue car il est produit à partir de matière organique non fossile ou encore de certains types d'hydrogène.



En 2021, Québec adopte donc le Règlement sur les appareils de chauffage au mazout en vertu duquel il est désormais interdit d'installer de nouveaux appareils au mazout dans les bâtiments résidentiels ainsi que de réparer de vieux appareils ou les remplacer par un appareil alimenté par tout autre combustible fossile. Les mesures pour réduire le recours au gaz naturel se font toutefois attendre.

En 2023, estimant les efforts du gouvernement provincial et des distributeurs insuffisants pour atteindre nos cibles climatiques et se fondant sur leurs compétences en matière d'environnement et d'urbanisme, des municipalités annoncent leur propre réglementation pour éliminer graduellement les systèmes de chauffage alimentés par des combustibles fossiles des bâtiments résidentiels sur leur territoire.

Cette contribution municipale ramène le sujet à l'ordre du jour. D'abord, le distributeur Énergir intente un recours judiciaire contre la Ville de Prévost pour invalider le règlement de décarbonation, qui se solde par une entente hors cour et le maintien du règlement. Puis, le Québec intervient en adoptant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments dans le but de fixer des normes qui s'appliqueront partout au Québec.

Adoptée en début 2024, cette nouvelle loi demeure toutefois vague quant aux exigences qui s'appliqueront aux bâtiments et à leur consommation énergétique. Elle prévoit plutôt l'adoption d'un règlement par le gouvernement qui précisera des normes de performance des bâtiments et des moyens de mise en œuvre. À l'heure d'écrire ces lignes, le contenu de ce règlement n'est pas encore connu. Il pourrait par exemple inclure des normes quant aux appareils de chauffage, aux normes d'isolation, aux matériaux utilisés ou encore aux mesures de mobilité durable.

Une fois le règlement provincial adopté, les municipalités devront s'assurer de ne pas doubler la réglementation. Elles pourront toutefois adopter leurs propres normes si elles sont plus exigeantes. Si elles souhaitent s'attaquer au type d'énergie utilisée par les bâtiments, elles pourraient avoir à demander l'approbation du ministre de l'Environnement.

Camille Cloutier est avocate pour le Centre québécois du droit de l'environnement, organisme ayant pour mission de mettre une expertise juridique indépendante au service des citoyen·nes et de la protection de l'environnement.

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus sur les aspects juridiques de la décarbonation des bâtiments et sur les pouvoirs des municipalités pour lutter contre les changements climatiques, visitez le site web du CQDE qui fournit de l'information vulgarisée : <https://cqde.org/>

L'ÉDITO DE L'EXPERT



Francis Gauthier

Conseiller en environnement et en développement durable,
AgriRECUP



Les plastiques agricoles au Centre-du-Québec : Un défi environnemental qui se transforme en opportunité

Comme dans tous les secteurs économiques, le plastique est omniprésent en agriculture : films et bâches d'ensilage, contenant de pesticides, ficelles de balles rondes, sacs de moulée, tubulures d'érablières. Ces matériaux, essentiels à la productivité agricole, représentent un enjeu environnemental pour le Centre-du-Québec, où l'agriculture occupe une place prépondérante dans l'économie locale.

Des solutions concrètes en action

Nos 3 400 exploitations agricoles de la région génèrent annuellement plusieurs centaines de tonnes de plastiques usagés. Conscients de leurs responsabilités environnementales, les producteurs réclamaient depuis longtemps des solutions de récupération adaptées à leurs réalités.

Une transformation encourageante s'amorce grâce aux efforts concertés d'AgriRECUP et de nos partenaires régionaux (UPA, MRC, municipalités, détaillants agricoles).

Cette évolution s'inscrit dans le cadre du nouveau Règlement sur la responsabilité élargie des producteurs (RRVPE), entré en vigueur en 2023.

Le RRVPE applique le principe de responsabilité élargie des producteurs : les entreprises qui commercialisent des produits au Québec sont responsables de leur gestion en fin de vie.



AgriRÉCUP, organisme sans but lucratif créé par l'industrie agricole, est l'organisme de gestion reconnue par RECYC-QUÉBEC qui coordonne désormais la récupération et le recyclage des plastiques agricoles à l'échelle provinciale au nom de ces entreprises agricoles.

En date du 15 juillet 2025, le Centre-du-Québec compte 20 points de dépôt pour récupérer diverses matières plastiques agricoles et acéricoles. Une carte interactive est disponible sur agrirecup.ca. S'ajoutent 20 municipalités offrant une collecte directe aux fermes pour récupérer les pellicules blanches de balles de foin, matière la plus volumineuse de la région. Plusieurs autres démarches sont en cours pour ajouter des services dans la région.

Défis persistants et solutions innovantes

Malgré ces avancées, des défis subsistent. La contamination des plastiques par d'autres déchets, la terre et les pierres complique le recyclage. La sensibilisation des producteurs, bien qu'en progression, doit être renforcée continuellement. Contrairement aux matières recyclables déposées dans les bacs de collecte sélective, les plastiques agricoles ne passent pas par un centre de tri. Un tri rigoureux à la source par l'agriculteur est donc essentiel pour atteindre les standards de qualité exigés par les recycleurs.

Près de 95% des plastiques récupérés aux points de dépôt AgriRÉCUP sont véritablement recyclés. Depuis 2018, l'entreprise Maxi-Drain de Sainte-Françoise, dans la MRC de Bécancour, collabore avec AgriRÉCUP pour intégrer du plastique recyclé dans ses produits. En 2024, elle a utilisé presque la totalité des 1 000 tonnes de contenants vides de pesticides et fertilisants récupérés dans l'est du Canada pour fabriquer des tuyaux de drainage agricole, bouclant ainsi la boucle du recyclage de la ferme à la ferme.

Vers une agriculture circulaire

L'avenir passe par une approche d'économie circulaire. Nous collaborons activement avec les manufacturiers pour développer des plastiques plus facilement recyclables, tout en sensibilisant les producteurs à l'importance du tri. Nos projets de recherche et développement visent à créer des contenants fabriqués à partir de contenants, des sacs à partir de sacs.

Toutes ces initiatives novatrices répondent à l'objectif de zéro déchet plastique dans le secteur agricole avec comme but de garder les plastiques en circulation dans l'économie et hors de l'environnement.



L'ÉDITO DE L'EXPERTE



Marie Chartier

M.Sc. Urbanisme

Coordinatrice de projets, Rues principales



Réconcilier la ville avec l'hiver : penser les parcours piétons autrement

L'hiver québécois n'est pas figé dans une seule image de froid sec et de trottoirs enneigés. Il évolue au fil des semaines et des mois, alternant journées

glaciales, tempêtes, redoux, grands vents, mais aussi certains jours ensoleillés bien agréables. Cette réalité impose aux piétons, commerçants et municipalités de composer avec un environnement changeant où chaque condition modifie les défis de déplacement et d'accessibilité. Dans un contexte de changements climatiques, où les épisodes de gel et de dégel s'intensifient, adapter les infrastructures piétonnes devient essentiel.

Pour documenter ces réalités, Rues principales a mené, durant l'hiver 2024-2025, une étude comparative sur 12 tronçons et intersections à Montréal, observés à différents moments hivernaux.

L'objectif était d'identifier les aménagements et pratiques d'entretien qui favorisent des parcours piétons sécuritaires et agréables, notamment vers les commerces et services de proximité.

Certaines problématiques reviennent systématiquement. L'accumulation d'obstacles aux bords de trottoirs, ces abaissements permettant au piéton de rejoindre la chaussée, est présente dans 69 % des sites, souvent liée à la géométrie des rues. Dans les rues à profil en couronne, le point le plus bas se situe à l'intersection trottoir-chaussée, ce qui entraîne l'accumulation de neige et d'eau directement sur le parcours piéton.

Le déneigement est un autre exemple : des andains peuvent être créés et peuvent non seulement être difficiles à enjamber, mais aussi entraîner l'encombrement des puisards. En fin de compte, cela engendre des accumulations aux bords de trottoirs.

Il n'existe pas de solution unique qui conviendrait à tous les sites. Le choix des aménagements dépend du flux de piétons et d'automobiles, de la présence de transport en commun, du nombre de voies et du contexte environnant. Par contre, parmi les pistes de solutions identifiées par l'étude, la surélévation des intersections et des traverses piétonnes apparaît comme la mesure à privilégier lorsque le contexte le permet. Elle limite l'accumulation d'eau de fonte dans les corridors piétonniers grâce à un meilleur drainage, réduit la vitesse des véhicules à l'approche des traverses et, combinée à une avancée de trottoir, améliore la visibilité des piétons. Il est toutefois essentiel de positionner correctement les bouches de puisards, notamment en haut de pente, pour éviter toute accumulation d'eau.



Aménager les infrastructures n'est qu'une première étape. Afin de s'appropriier l'hiver, il faut également activer les espaces publics : illuminer les rues, ajouter de la couleur et de l'art urbain pour égayer le quotidien et offrir des parcours qui incitent au mouvement afin de conserver notre chaleur. L'ajout de points de chaleur et de zones de repos favorise les rencontres et prolonge la vie sociale en extérieur. Ces parcours hivernaux sécuritaires et agréables soutiennent directement la vitalité commerciale. Un trottoir dégagé devant un commerce, un chemin sûr entre un arrêt de bus et une pharmacie, un raccourci éclairé vers l'école, ce sont ces éléments qui transforment la vie hivernale quotidienne.

Investir dans l'hiver, c'est miser sur une ville accessible, inclusive et active toute l'année. La vitalité hivernale de nos cœurs de collectivités nécessite une attention particulière. Forts de plusieurs années de réflexion sur l'aménagement et l'activation des villes en hiver, nous disposons d'un répertoire solide de solutions pour vous guider vers des choix cohérents avec nos réalités saisonnières. Être bien accompagné permet de mettre en œuvre ces solutions et fait toute la différence.

L'ÉDITO DE L'EXPERTE



Jade Larochelle

Agente de sensibilisation et de communication en gestion des matières résiduelles, MRC d'Arthabaska



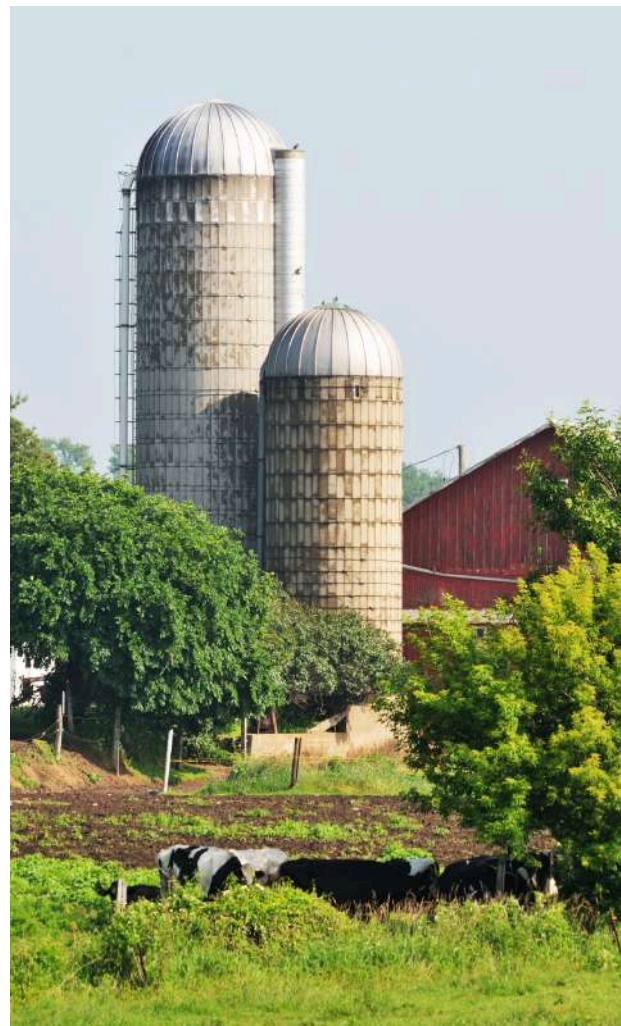
Planifier, cuisiner, composter : une recette anti-gaspillage

Au Québec, depuis quelques années, on assiste à un véritable essor de notre culture gastronomique, et à juste titre! Nous avons du talent à tous les

maillons de la chaîne, du champ à la table. Il n'y a qu'à regarder l'émission Les Chefs, à l'antenne de Radio-Canada, pour constater l'audace et la créativité des artisans culinaires d'ici.

En 2018, j'ai choisi de m'établir dans la MRC d'Arthabaska. Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre que 98 % de son territoire est à vocation agricole. Ce constat m'a ramenée à une réalité trop souvent oubliée, chaque aliment que l'on gaspille représente le fruit d'un long travail ; de nos terres, de nos producteurs, de nos transformateurs et de notre économie locale. Acheter un produit du Québec, c'est déjà faire un geste pour soutenir le territoire. Le consommer au complet, c'est honorer ce travail.

C'est ce qui m'amène à réfléchir aujourd'hui, avec vous, à la part de responsabilité que porte le consommateur dans le gaspillage alimentaire. Saviez-vous que, dans un foyer qui ne composte pas, près de 45 % du contenu du bac à déchets est composé de matières organiques ?



En moyenne, on estime qu'un ménage gaspille jusqu'à **140 kg**, soit environ **300 lb, de nourriture par an.**



Or, la bonne gestion des matières organiques ne commence pas au bac brun : elle commence à l'épicerie. Acheter sans planifier, c'est souvent condamner des aliments à la poubelle. Le bac brun doit être envisagé comme un allié, mais non comme une solution magique. Il joue un rôle important dans la valorisation des résidus alimentaires non évitables, mais il ne doit jamais devenir un prétexte pour gaspiller en bonne conscience.

Cette notion ne doit pas être évacuée des communications à l'intention des citoyens. Bien qu'essentiel à la routine de tri, le bac à matières organiques entraîne lui aussi des impacts environnementaux : transport des matières, traitement en plateforme de compostage, énergie et émissions associées. Il faut donc valoriser d'abord les réflexes anti-gaspillage avant de vanter les mérites du compostage.

Avec les citoyens de divers horizons qui se familiarisent, de nos jours, à l'utilisation du bac à matières organiques, l'apprentissage reste à faire. Chaque aliment gaspillé représente un triple gaspillage : celui de la nourriture elle-même, celui de toute l'énergie et du savoir-faire nécessaire à sa production et de l'énergie déployée pour la transformation des matières en compost. Oui, même dans notre frigo, une application du 3RVE est possible : réduire le gaspillage, réinventer nos restes, récupérer et valoriser les aliments défraîchis, et en dernier recours, composter.

La lutte au gaspillage alimentaire commence bien avant la cuisine... elle commence au panier d'épicerie. La prochaine fois, en déposant votre vieil ananas non épluché oublié sur le comptoir, demandez-vous la question : aurais-je pu éviter de le gaspiller et comment? Restons vigilants, curieux et engagés, pour notre portefeuille, pour nos producteurs, et surtout, pour la planète!



L'ÉDITO DE L'EXPERTE



Alexandra Laplante Tompkins

*Coordinatrice marketing
LOOP Mission*



LOOP Mission : transformer les mal-aimés en révolution circulaire

Chez LOOP Mission, chaque gorgée a le goût de la revanche. La revanche des fruits et légumes trop petits, trop gros, trop pâles ou jugés trop « éphémères » pour les tablettes. La revanche de la planète, aussi. Notre mission? Sauver les mal-aimés de l'industrie alimentaire et prouver qu'ils peuvent devenir des produits délicieux, utiles et durables.

Des jus pressés à froid aux bières brassées avec du pain invendu, du gin distillé à partir de retailles de pommes de terre aux savons créés avec des huiles de cuisson recyclées... chez LOOP, rien ne se perd, tout se transforme en plaisir responsable. Tout est pensé pour boucler la boucle.



Tout a commencé sur une Grande Roue. Entre passion pour l'alimentation et amour pour l'environnement, l'idée d'un projet d'impact est née. Puis un appel de Fred de Courchesne Larose, le plus grand distributeur de fruits et légumes du pays : 16 à 20 tonnes d'aliments perdues chaque jour. Une visite d'entrepôt, un crash course sur le gaspillage et une poignée de main plus tard : la « Rescue Squad » était née.



Aujourd'hui, LOOP Mission n'est plus une entreprise, c'est un mouvement. Un tiers de la nourriture est gaspillée dans le monde et 79 % de ce gaspillage provient de l'industrie. Notre vision est claire : éradiquer le gaspillage alimentaire et devenir le leader mondial de l'économie circulaire dans l'industrie alimentaire.

Et ça marche. Depuis nos débuts, nous avons détourné **plus de 47 millions de kilos** de fruits et légumes de l'enfouissement – l'équivalent du poids de **8 000 éléphants** ou de **47 millions de pizzas larges empilées jusqu'aux nuages**. Résultat : **plus de 37 millions de kilos de GES évités** (soit comme si **8 000 voitures** avaient disparu des routes pendant un an) et **1,4 milliard de litres d'eau préservés**, l'équivalent de **560 piscines olympiques**.

Chaque produit LOOP, qu'il soit bu, croqué ou savonné, incarne cette transformation spectaculaire des pertes alimentaires en ressources précieuses.

Notre approche est simple mais radicale : inspirer des modèles d'affaires innovants, bousculer le statu quo et démontrer que la durabilité peut être délicieuse, juteuse et rentable. Nous croyons au pouvoir des collaborations pour entraîner des changements systémiques et accélérer la transition vers un futur alimentaire circulaire

Alors, chaque fois que vous sirotez un jus LOOP, trinquez avec notre gin ou savonnez vos mains avec notre savon, sachez que vous participez à une révolution douce mais déterminée. Une révolution circulaire qui donne une deuxième vie aux aliments et redonne de l'air, de l'eau et de l'espoir à la planète.

Bienvenue dans l'univers LOOP Mission. Ici, les mal-aimés deviennent les vedettes – et ensemble, on réinvente la façon de nourrir le monde.



L'ÉDITO DE L'EXPERTE



Isabelle Dupuy

*Co-proprétaire de la boutique Ferment et
directrice générale du Ferment Fest Mtl.*

La fermentation : un geste ancien pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui

La fermentation est entrée dans ma vie par l'entremise de mon conjoint, Robert Paradis. Grâce à son travail, il a eu l'occasion de voyager et de découvrir des cultures où les aliments fermentés font partie du quotidien, de la table familiale et de l'identité culinaire.

Nous avons rapidement réalisé à quel point ces pratiques, pourtant millénaires et profondément écologiques, demeuraient méconnues et peu valorisées ici.

Cette prise de conscience est devenue le point de départ de notre engagement commun : rendre la fermentation accessible, actuelle... et oui, assumée comme quelque chose de vivant, créatif et franchement séduisant.

Fermenter, c'est avant tout apprendre à conserver autrement. Dans un contexte où le gaspillage alimentaire demeure un enjeu majeur, la fermentation permet de prolonger la vie des aliments, de valoriser des surplus et d'utiliser des produits qui seraient autrement mis au rebut.



Un chou trop gros, des carottes légèrement flétries, des fruits trop mûrs : autant de matières premières parfaites pour créer des aliments riches, vivants et durables.

La fermentation nous invite aussi à ralentir. Elle nous reconnecte au temps long, à l'observation et à la patience. Contrairement aux produits ultra-transformés, elle ne cherche pas à masquer la matière première, mais à la révéler. Chaque ferment raconte une histoire : celle d'un légume de saison, d'un terroir, d'un savoir-faire transmis et réinventé.

Ce processus est profondément créatif. Il n'existe pas une seule bonne façon de fermenter, mais une infinité de variations possibles.



Cette liberté favorise l'appropriation des gestes par chacun et chacune, peu importe le niveau de connaissance. Fermenter, c'est reprendre du pouvoir sur son alimentation, développer une autonomie douce et accessible.

Au fil des ateliers, des rencontres et des projets, j'ai constaté à quel point la fermentation crée du lien. Elle rassemble des personnes de tous âges, stimule la curiosité et ouvre la discussion sur notre rapport à l'alimentation, à l'environnement et à la consommation. Chez les enfants comme chez les adultes, elle devient un formidable outil de sensibilisation, concret et ludique.

Face aux défis environnementaux actuels, il est facile de se sentir dépassé. La fermentation n'est évidemment pas une solution miracle, mais elle fait partie de ces gestes simples qui, mis bout à bout, contribuent à un changement réel. Fermenter, c'est poser un geste à la fois intime et collectif : prendre soin de ce que l'on mange, de ce que l'on transforme, et du monde que l'on habite.



Ferment

L'ÉDITO DE L'EXPERT



Jean-François Martel

*Biologiste, M. Sc. Eau, MBA
Directeur général de RAPPEL*



L'érosion, reflet de nos choix d'aménagement

On parle souvent de l'érosion comme d'un processus naturel, une force tranquille qui façonne les paysages au fil des siècles. Pourtant, sur nos territoires habités, l'érosion n'a plus rien de naturel. Elle est devenue le reflet direct de nos décisions d'aménagement, de nos habitudes d'entretien et de nos angles morts collectifs. Quand le sol s'érode, ce n'est pas la pluie qu'il faut blâmer, mais les chemins que nous lui avons ouverts en aménageant le territoire.



L'érosion commence rarement à même les lacs. Elle s'amorce bien en amont, notamment dans les fossés rectilignes où l'eau coule rapidement, dans les chemins forestiers qui se transforment en boue après une averse et dans les chantiers où les mesures de contrôle sont vues comme des contraintes plutôt que des protections essentielles. Chaque fois que l'on simplifie le parcours de l'eau, qu'on la canalise ou qu'on la force à se déplacer plus vite, on crée les conditions parfaites pour que les particules de sol partent en cavale lors d'une pluie.

Ces particules, une fois arrachées au sol, ne disparaissent pas! Elles voyagent, puis s'accumulent dans les milieux aquatiques. Là, elles étouffent les habitats, colmatent les frayères, réduisent la diversité biologique et transportent avec elles des nutriments qui aggravent les problèmes d'eutrophisation. L'érosion n'est donc pas seulement une affaire de sol : c'est une affaire d'eau, de poissons, de plantes, d'habitats. C'est un enjeu écologique, mais aussi économique et social.

Ce qui rend l'érosion particulièrement insidieuse, c'est qu'elle est diffuse. Elle ne provient pas d'une seule source identifiable, mais d'une multitude de petites décisions prises à l'échelle du territoire. Un fossé mal pensé, un chemin trop pentu, un chantier non stabilisé... Individuellement, ces gestes semblent anodins, mais collectivement, ils deviennent un problème majeur.

La bonne nouvelle, c'est que l'érosion est l'un des enjeux les plus accessibles à corriger. Il ne s'agit pas de réinventer nos infrastructures, mais de revoir notre relation à l'eau, en ralentissant sa vitesse d'écoulement et en diversifiant son parcours.

Cela implique notamment de considérer les fossés comme des milieux vivants plutôt que de simples conduits, de planifier les chemins forestiers en fonction de l'hydrologie plutôt qu'en fonction de la facilité d'accès et de faire des chantiers des lieux exemplaires en matière de gestion de l'eau plutôt que des zones grises.

Pour lutter contre l'érosion, il faut accepter que chaque mètre de fossé, chaque entrée de cour et chaque ponceau est un choix hydrologique. La résilience de nos milieux naturels dépend de notre capacité à travailler avec le territoire plutôt que contre lui.

Malgré tout, l'érosion n'est pas une fatalité, mais plutôt un signal. Et ce signal nous indique qu'il est temps de repenser nos pratiques, de reconnecter nos décisions locales à leurs impacts globaux, et de redonner au sol la stabilité dont il a besoin. Parce que la protection des écosystèmes aquatiques commence sur le territoire, bien avant que l'eau n'atteigne le ruisseau!



L'ÉDITO DE L'EXPERTE



Carline Ghazal

Conseillère stratégique au Bureau du développement durable, Ville de Victoriaville



Cultiver l'espoir : la force de l'action locale face aux défis environnementaux

Rester positif devant les défis environnementaux qui nous attendent demande aujourd'hui une volonté profonde et un recentrage sur ce qui est réellement à notre portée. Plus que jamais, notre pouvoir d'action local devient essentiel. C'est à cette échelle, dans nos quartiers, nos municipalités, nos organisations, que nous pouvons construire des communautés plus résilientes, plus robustes et mieux préparées aux transformations qui s'annoncent.

Il demeure difficile de constater le recul de plusieurs enjeux sociaux et environnementaux, surtout à la lumière des constats scientifiques et de l'urgence d'agir. Pourtant, malgré la gravité des faits, le travail quotidien mené sur le terrain (celui qui améliore concrètement la qualité de vie de nos concitoyens) doit rester une source de motivation. Chaque avancée, aussi petite soit-elle, contribue à façonner un territoire plus sain et plus durable. Ces victoires, parfois modestes mais toujours fondamentales, méritent d'être célébrées.

Bien sûr, j'aimerais que les choses progressent plus vite. Que les mesures de conservation écologique s'implantent plus aisément. Que les plantations d'arbres se multiplient à un rythme soutenu. Que la population accueille avec enthousiasme les espaces dédiés à la biodiversité. Le principal défi demeure la communication. Comment transmettre aux citoyens que certaines mesures dépassent le cadre de l'intérêt individuel pour rejoindre celui du bien-être collectif? Comment nourrir une compréhension partagée de la nécessité d'agir aujourd'hui pour préserver demain?

Malgré les tirages, les programmes incitatifs ou les subventions pour encourager la plantation d'arbres, une partie de la population demeure peu réceptive. Les mesures d'écofiscalité, destinées à encourager certains comportements, se heurtent à la désinformation amplifiée par les réseaux sociaux. Cette polarisation complique leur implantation, même lorsqu'elles visent l'intérêt général.

C'est pourquoi la communication demeure, encore et toujours, l'outil le plus puissant. Expliquer, vulgariser, contextualiser : voilà comment on crée un terrain favorable à la compréhension et à l'adhésion. Lorsque les citoyens comprennent l'intention derrière une mesure, lorsqu'ils saisissent les bénéfices pour leur communauté, ils deviennent plus ouverts, plus curieux, parfois même plus engagés.



Lorsque l'on pense qu'un territoire historiquement boisé et parsemé de milieux humides ne possède plus que 20 % de canopée et 2 % de milieux humides, on réalise à quel point cela représente presque un désert écologique. Les objectifs ambitieux que nous nous fixons sont nécessaires, mais leur atteinte est un immense défi. Il faudra planter un arbre à la fois, protéger un hectare à la fois, expliquer une mesure à la fois, créer un dialogue à la fois. Car sans prise de conscience, il ne peut y avoir de volonté de changer, et donc aucun véritable engagement.

Et pourtant, il y a de l'espoir. Chaque initiative locale, qu'il s'agisse d'un citoyen qui plante un arbre, d'une école qui aménage une zone de biodiversité, d'une municipalité qui communique mieux, contribue à bâtir un mouvement plus vaste. Les solutions existent, accessibles, concrètes : renforcer nos réseaux d'entraide, soutenir les projets citoyens, valoriser les succès, multiplier les occasions de collaboration, et surtout, continuer à raconter pourquoi cela compte.

L'action locale est un levier puissant. Elle donne du sens, elle rassemble et elle transforme. Ensemble, en misant sur ce que nous pouvons réellement changer ici et maintenant, nous avons le pouvoir de créer un avenir plus vert, plus sain et plus solidaire.

L'ÉDITO DES EXPERTS



Marie-Andrée Tougas-Tellier

*Chargée de projets – Responsable de l'Initiative québécoise Corridors écologiques (IQCÉ),
Conservation de la nature Canada*

Joël Bonin

Vice-président associé – région du Québec, Conservation de la nature Canada



Corridors écologiques : faire partie du mouvement

Qu'est-ce qu'un corridor naturel?



n entend de plus en plus parler de connectivité écologique, de l'importance de maintenir des liens entre les milieux naturels.

Chacun saisi que c'est essentiel pour que la faune puisse se déplacer. C'est aussi ce qui permet à notre flore composée d'une grande diversité de plantes et d'arbres de se répartir sur l'ensemble du territoire. Lorsqu'un milieu est isolé, sa diversité s'appauvrit avec le temps.

Cette perte de richesse s'accroît lorsqu'il y a des bouleversements; après une sécheresse, un feu ou une épidémie, il sera plus difficile pour certaines espèces de plantes ou d'animaux de revenir coloniser un milieu. Le Centre-du-Québec compte encore un bon réseau de corridors écologiques ce qui lui permet de maintenir une biodiversité riche en plusieurs endroits.



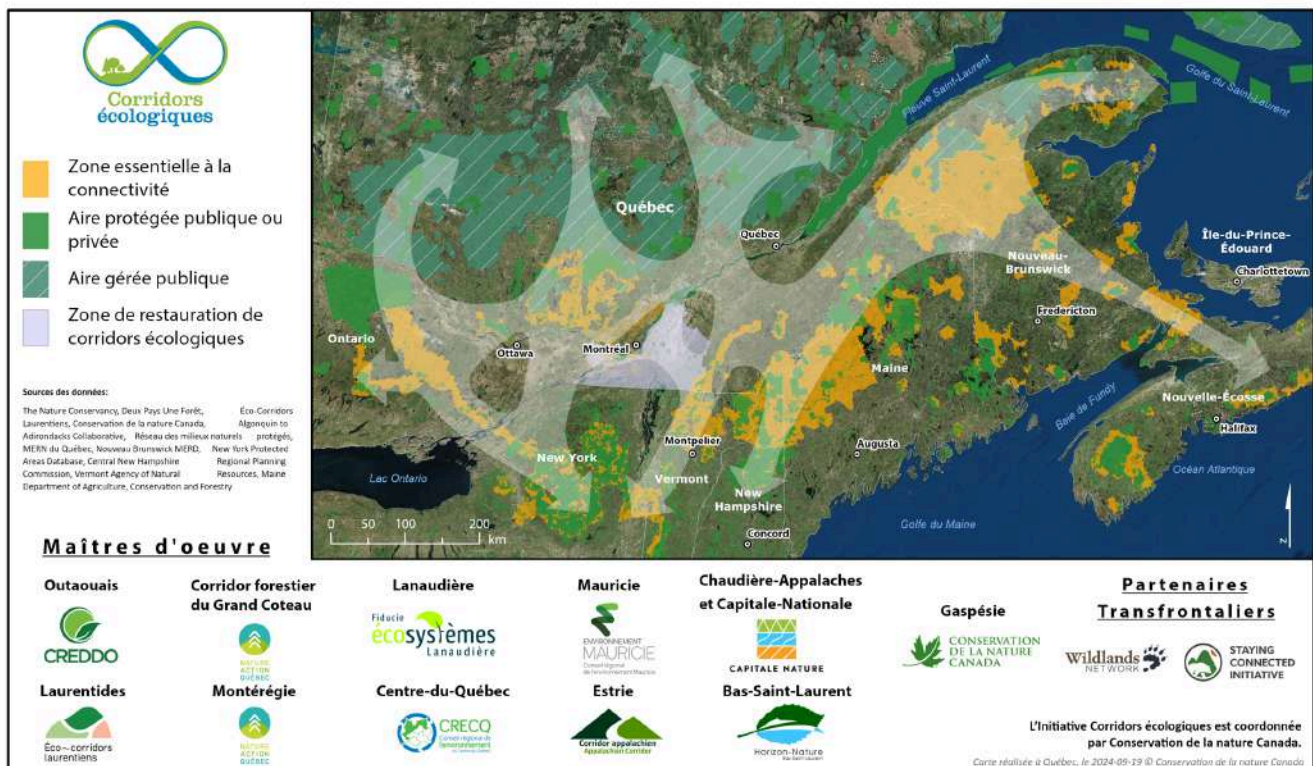
Crédit photo : Gary Kramer

Au cœur de l'un des plus grands corridors au pays

La région du Centre-du-Québec est au cœur d'une des rares zones de connectivité reliant les forêts décidues de la Nouvelle-Angleterre à la grande forêt boréale au nord du Saint-Laurent. Le gouvernement du Canada l'a d'ailleurs reconnue comme l'une des 23 zones prioritaires nationales pour les corridors écologiques. Cette zone revêt une importance accrue en raison des changements climatiques. En effet, le réchauffement du climat entraîne une migration vers le nord de plusieurs espèces. On remarque de nouveaux oiseaux aux mangeoires et depuis peu des opossums sur le bord des routes. Pour traverser la vallée du Saint-Laurent, les espèces forestières empruntent les derniers corridors boisés encore présents sur notre territoire. Nous prenons maintenant conscience que l'on vit dans un des plus importants corridors écologiques du continent.

Des paysages familiers

Dans le Centre-du-Québec et les régions administratives de l'Estrie et de Chaudière-Appalaches, les corridors naturels forment des paysages que l'on reconnaît. Regardez les grands massifs forestiers exploités de la MRC d'Arthabaska, les sucreries de la MRC de l'Érable, les tourbières et forêts humides dans Bécancour, la forêt de la vallée Saint-François dans la MRC de Drummond et les lisières des champs ou les boisés riverains qui s'étendent jusqu'au lac St-Pierre dans Nicolet-Yamaska. Ces milieux naturels contribuent tous à leur façon au dynamisme de la région, pour les loisirs en plein air, la rétention et la filtration de l'eau dans les terres agricoles ainsi que le développement économique associé à l'industrie du bois, de l'acériculture et du tourisme. Et avant tout, c'est la diversité de la faune et de la flore qui se porte bien.



L'initiative québécoise Corridors Écologiques (IQCÉ)

L'IQCÉ a été lancée par Conservation de la nature Canada (CNC) en 2017 afin d'accélérer la conservation de milieux naturels connectés par des corridors écologiques. L'initiative, qui est coordonnée par CNC, est menée par un regroupement de 10 organismes qui proposent une approche collective de l'aménagement du territoire aux acteurs provinciaux et municipaux, aux propriétaires de lots boisés et de terres agricoles, et à d'autres acteurs clés. Pour ce faire, des activités de mobilisation, de renforcement des capacités, de reconnaissance et d'accompagnement sont réalisées dans le sud du Québec.

Les progrès réalisés au cours des dernières années sont remarquables. Par exemple, les urbanistes et autres experts ont amené le gouvernement du Québec à faire des corridors écologiques un élément important des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire. De même, les spécialistes de la voirie et des routes ont inscrit la connectivité dans le nouveau plan d'action en développement durable du ministère des transports et de la mobilité durable du Québec.



Traverse faunique - crédit photo : Balmori Associates, Studio MDA, Knippers Heibig Inc, David Skelly, CITA, Bluegreen, et Davis Langdon, concept soumis au concours international de AEC Solutions.

Le CRECQ est pionnier dans ce domaine ayant déjà élaboré un plan de connectivité pour le Centre-du Québec. Comme maître d'œuvre de l'IQCÉ, il partage aujourd'hui son savoir-faire avec d'autres organismes en environnement afin de maintenir cette connexion entre les milieux naturels des régions limitrophes.



Passages fauniques

Les mortalités de la faune augmentent avec l'achalandage de plus en plus important de nos routes. Les automobilistes sont aussi à risque d'accidents graves en présence de grands mammifères comme le cerf et l'orignal. L'aménagement de passages fauniques sécuritaires sont bénéfiques autant pour les automobilistes que la faune. Le Lynx roux, une espèce phare de la région pourrait bénéficier de ces aménagements populaires en Europe et dans l'ouest canadien.

Conclusion

Vous êtes un propriétaire terrien ou un professionnel de la foresterie, de l'agriculture ou de l'aménagement du territoire; ou bien vous avez l'habitude de remarquer la faune en bordure des routes; vous pouvez certainement tous contribuer à améliorer la connectivité écologique. Informez-vous auprès du CRECQ, de vos conseillers professionnels ou en consultant le site www.connectivitéécologique.com. Vous pouvez vous aussi faire partie du mouvement.

**Vous souhaitez rejoindre notre
groupe d'experts et d'expertes ?**

CONTACTEZ-NOUS !



**180, rue Saint-Damase, suite 101,
Drummondville, Qc, J2B 6G9**



info@crecq.qc.ca



(819) 475-1048



CRECQ
Conseil régional de
l'environnement
du Centre-du-Québec